

Cotonou, le 23 février 2024

Objet : droit de réponse à l'article du 23 février 2024 incriminant OMILAYE

Monsieur le Directeur de publication,

Nous faisons suite à la publication de l'article intitulé "DEPARTEMENT DU COUFFO : IL N'Y A PLUS D'EAU DANS LES ROBINETS À LALO ET DOGBO", en date du 23 Février 2024. Nous, OMILAYE, exerçons notre droit de réponse afin de rectifier les inexactitudes rapportées et de clarifier la situation actuelle des services hydrauliques dans les communes de LALO et DOGBO.

Il est de notre responsabilité de corriger les informations fallacieuses qui ont été diffusées et qui nuisent à la réputation de notre entreprise, laquelle est engagée de longue date dans la fourniture de services de qualité et dans la recherche constante de la satisfaction de nos clients.

Nous apportons les précisions suivantes concernant les points évoqués :

1. Notre collaboration avec les autorités compétentes a permis la mise en place d'un programme structuré de réhabilitation des Adductions d'Eau Villageoise (AEV), dont la planification et l'exécution sont transparentes et impliquent les parties prenantes.
2. Les problèmes d'instabilité du réseau électrique affectant la station de pompage de HLASSAME sont actuellement traités, avec l'acquisition d'un groupe électrogène à notre demande et suite à l'accord des autorités compétentes pour pallier ces dysfonctionnements, ce qui témoigne de notre engagement à trouver des solutions durables.
3. En ce qui concerne GNINZOUNME, il s'agit de l'avarie du groupe électrogène en fin de vie, alimentant en électricité les installations de l'AEV. Les dispositions sont prises conformément au programme de réhabilitation. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour assurer le rétablissement du service dans les meilleurs délais.

4. La situation à ADOUGANDJI est due à un acte de vandalisme, pour lequel une plainte a été déposée, avec les références disponibles au besoin. Il est à noter que ces actes sont récurrents. Nous œuvrons sans relâche pour réparer et sécuriser les installations.
5. Concernant MADJRE, la situation est due au coffret électrique hors service et inscrit au programme de réhabilitation comme indiqué supra, des mesures concrètes sont prises par nos équipes pour assurer le rétablissement rapide du service dans les meilleurs délais.

Nous tenons à rassurer les communautés de DOGBO et LALO que la continuité et la qualité de service sont nos priorités absolues et que nous faisons tout notre possible pour surmonter les défis techniques rencontrés.

Enfin, nous souhaitons réitérer notre disposition à dialoguer avec votre rédaction pour garantir que l'information communiquée au public soit fidèle à la réalité des faits.

Nous demandons que ce droit de réponse soit publié avec la même visibilité que l'article initial, afin de permettre à la population de connaître les faits précis et de dissiper tout malentendu découlant de la publication précédente.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre haute considération.

Fait à Cotonou, le 23 février 2024



Marius OGOUEDJI



Responsable Communication OMILAYE